



INSTITUT MUNICIPAL
COURS
PERIODE

FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
Niveau A1
Hiver

> PRE-REQUIS

- Savoir lire et écrire dans sa langue d'origine
- Avoir été scolarisé jusqu'à 16 ans dans sa langue d'origine
- connaître l'alphabet latin
- avoir suivi un cours à l'institut municipal ou à défaut un test de positionnement sera réalisé

> MODALITE PEDAGOGIQUE

60 heures de cours en collectif avec un minimum de 9 personnes.

> CALENDRIER

Du 30/11/26 au 24/05/27

les lundis et vendredis de 14h à 15h30

> LIEU DU STAGE

Cité des associations, 58 Boul. du Doyenné,
49100 Angers

> TARIFS

Habitants d'Angers : 300 €

Carte partenaire/carte étudiante : 150 €

Habitants Hors Angers : 393 €

Personne morale : nous contacter

> OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Découvrir et apprendre les bases de la langue française

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- À l'oral : communiquer dans des situations simples du quotidien. comprendre des mots familiers, se présenter, parler de sa famille, de son travail et de ses loisirs. Poser des questions simples sur la vie quotidienne et échanger avec un interlocuteur qui parle lentement.

- À l'écrit : remplir un formulaire, écrire un message court.

> CONTENU

- Phonétique : maîtrise des sons du français, découverte du rythme de la phrase et de son intonation.
- Compréhension de supports audio et vidéo simples et authentiques
- Décodage : compréhension de mots, de phrases puis de textes simples
- Grammaire de l'oral et de l'écrit niveau A1 et productions écrites en classe.
- Enrichissement lexical : mise en situation à l'aide de documents adaptés au niveau des apprenants (jeux, énigmes etc.)

CONTACT :

Hôtel Livois
6 rue Emile-Bordier
Tél. : 02 41 05 38 80
[institut.municipal\(at\)ville.angers.fr](mailto:institut.municipal(at)ville.angers.fr)

Cette fiche résume les points forts et éléments structurants du cours mais n'est pas exhaustive de l'ensemble des contenus et compétences qui seront abordés.